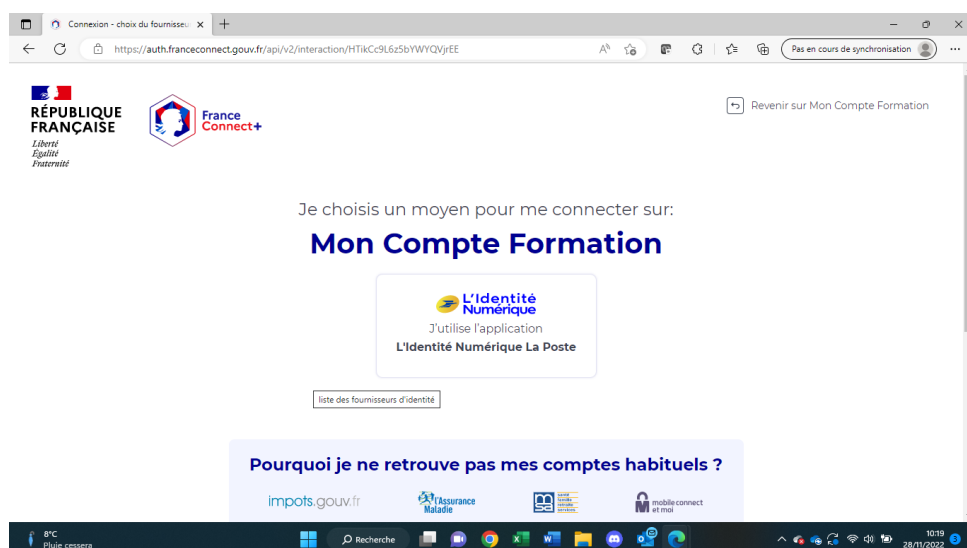
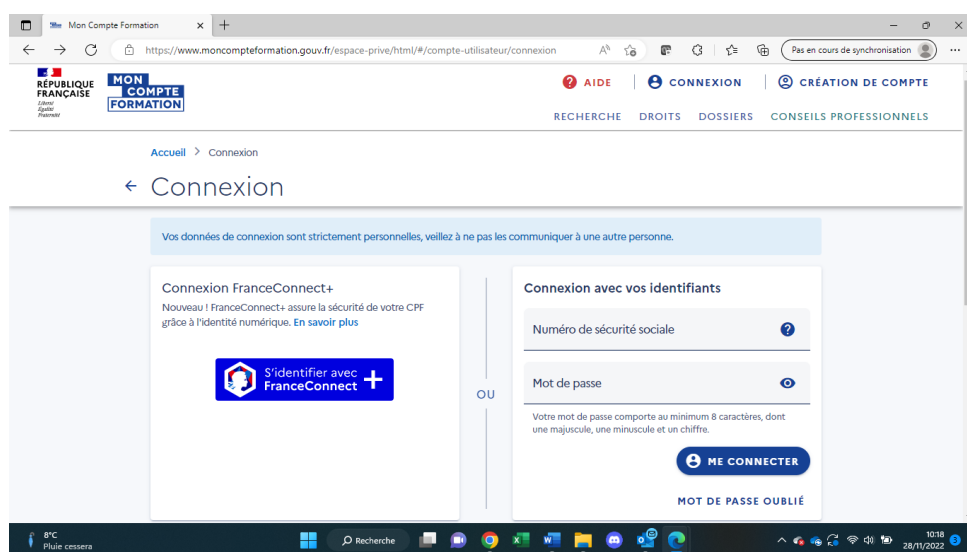


Création de votre identité numérique

Pour mobiliser votre DIFE, anticipez et pensez à créer votre identité numérique sans plus attendre ! Celle-ci vous sera également utile pour vos autres démarches administratives en ligne.

Depuis le 25 octobre 2022, des mesures de sécurité renforcées ont été mises en place pour accéder à « Mon compte Elu » sur la plateforme « Mon compte Formation ».

Désormais, pour vous connecter à « **Mon compte Elu** » et mobiliser votre DIFE, il est nécessaire d'utiliser **France Connect +**, qui s'appuie sur une application sécurisée d'**identité numérique** fournie par **La Poste**.

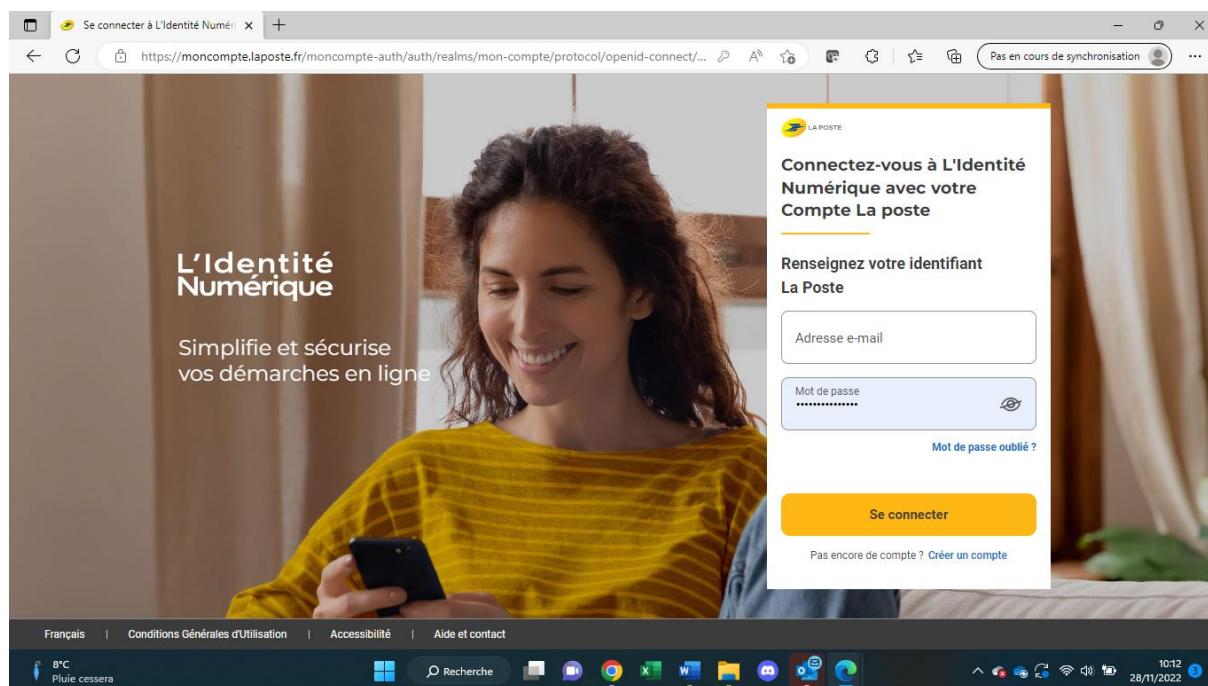


LES CONDITIONS PRÉALABLES :

1. Les conditions générales pour obtenir une identité numérique :

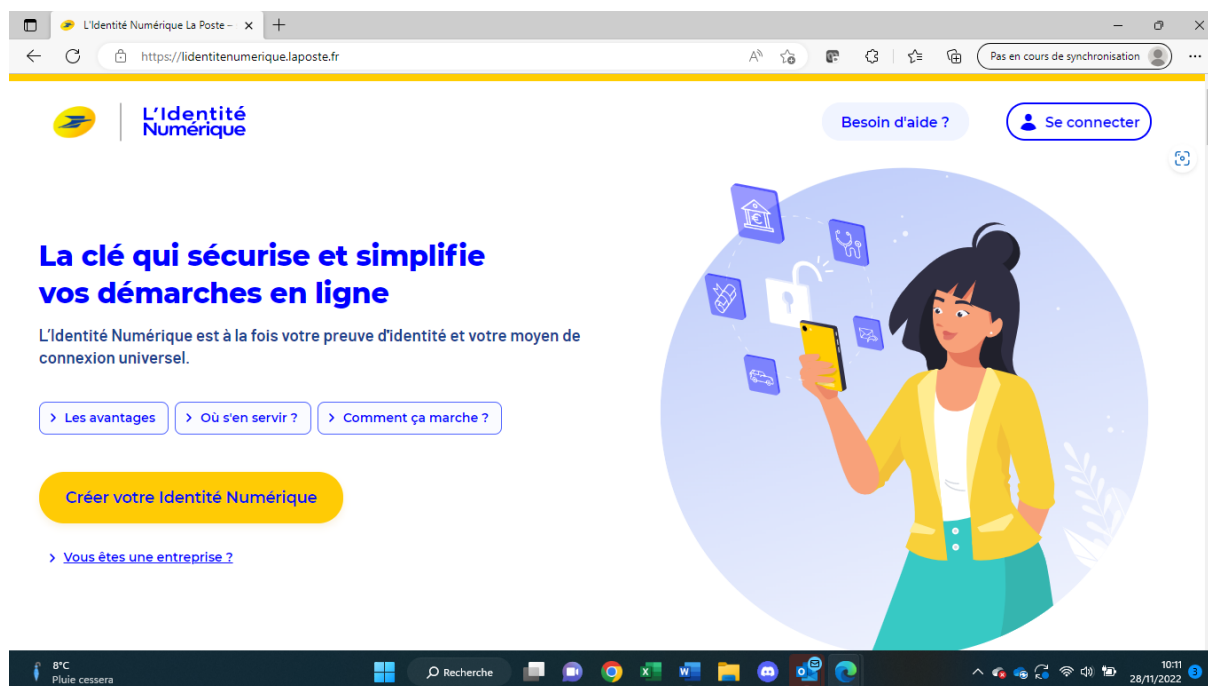
- Être majeur(e)
- Posséder une pièce d'identité française en cours de validité (Carte d'identité ou passeport)
- Posséder un smartphone (Android à partir de la version 6 et iOS à partir de la version 13) et un numéro de téléphone mobile éligible.

2. Connectez-vous sur votre compte La Poste ou à défaut, créez un compte La Poste [en cliquant sur le lien suivant](#)



LES DIFFÉRENTS DISPOSITIFS POUR CRÉER VOTRE IDENTITÉ NUMÉRIQUE :

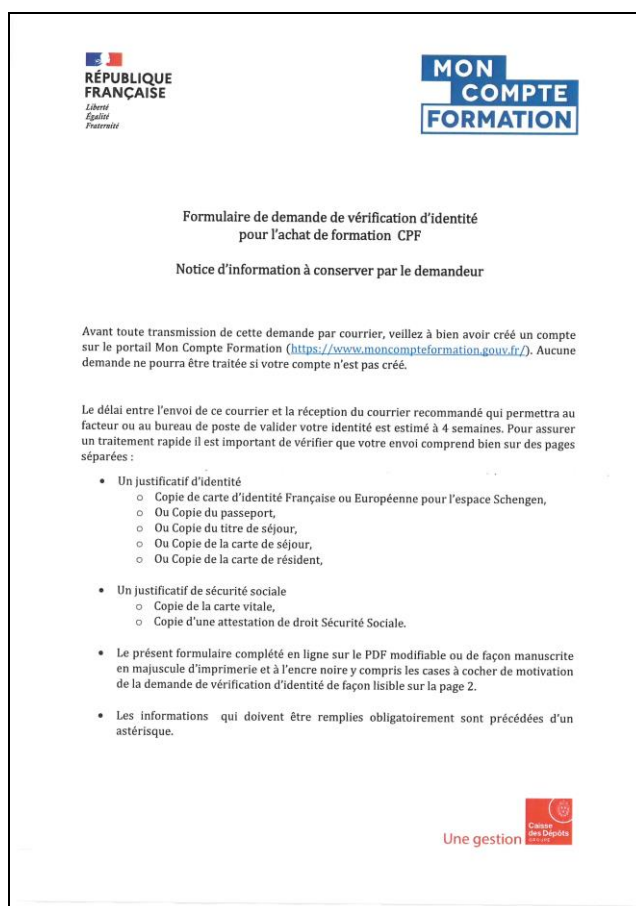
- En autonomie, en ligne [en cliquant sur le lien suivant](#)



En cliquant sur l'onglet jaune « Créer votre identité numérique », un rappel des conditions générales s'affichera, puis vous aurez le choix entre :

- Télécharger l'application mobile en scannant le QR code pour poursuivre la procédure ;
- **Ou** « Continuer sur le site web »
- **En vous rendant en bureau de poste** : les conseillers en bureau de poste peuvent vous créer votre identité numérique en quelques minutes.

- Si vous ne disposez pas de smartphone, en vous inscrivant via une procédure courrier dédiée [en cliquant sur le lien suivant](#)



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

MON COMPTE FORMATION


Formulaire de demande de vérification d'identité
pour l'achat de formation CPF

Notice d'information à conserver par le demandeur

Avant toute transmission de cette demande par courrier, veuillez à bien avoir créé un compte sur le portail Mon Compte Formation (<https://www.moncompteformation.gouv.fr/>). Aucune demande ne pourra être traitée si votre compte n'est pas créé.

Le délai entre l'envoi de ce courrier et la réception du courrier recommandé qui permettra au facteur ou au bureau de poste de valider votre identité est estimé à 4 semaines. Pour assurer un traitement rapide il est important de vérifier que votre envoi comprend bien sur des pages séparées :

- Un justificatif d'identité
 - Copie de carte d'identité Française ou Européenne pour l'espace Schengen,
 - Ou Copie du passeport,
 - Ou Copie du titre de séjour,
 - Ou Copie de la carte de séjour,
 - Ou Copie de la carte de résident,
- Un justificatif de sécurité sociale
 - Copie de la carte vitale,
 - Copie d'une attestation de droit Sécurité Sociale.
- Le présent formulaire complété en ligne sur le PDF modifiable ou de façon manuscrite en majuscule d'imprimerie et à l'encre noire y compris les cases à cocher de motivation de la demande de vérification d'identité de façon lisible sur la page 2.
- Les informations qui doivent être remplies obligatoirement sont précédées d'un astérisque.

Une gestion 



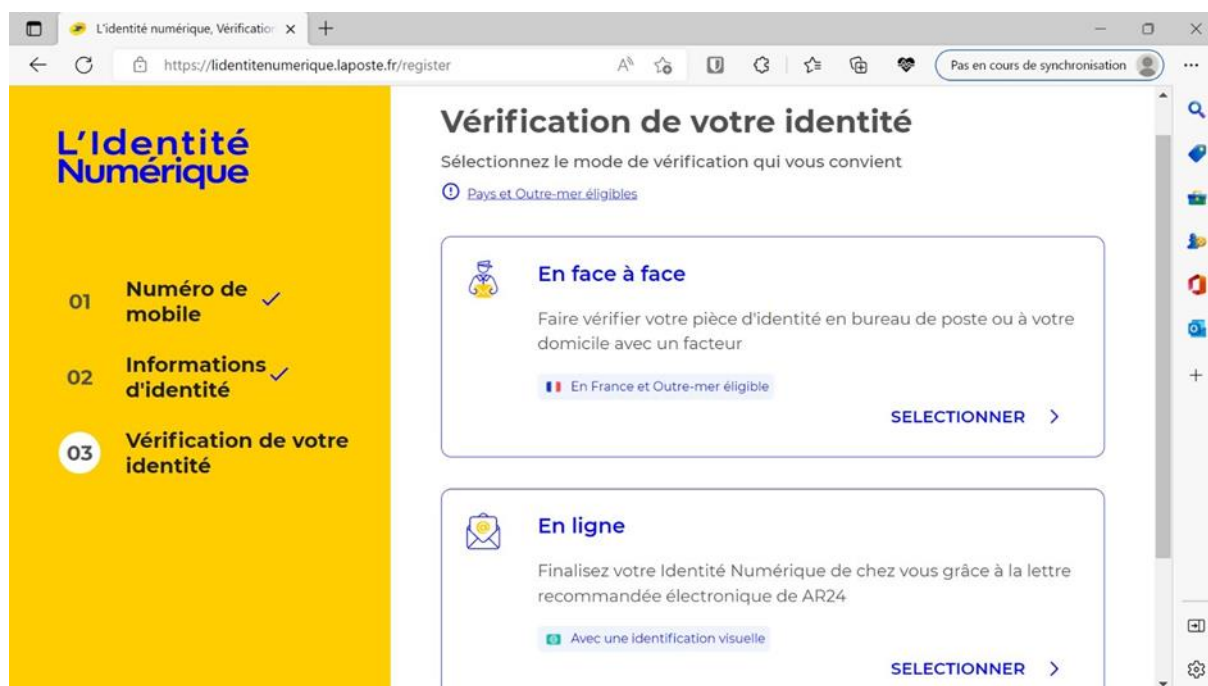
Avant de transmettre votre demande par courrier, veuillez à bien avoir créé votre Compte Formation [en cliquant sur le lien suivant](#)

Le délai entre l'envoi du formulaire et la réception du courrier recommandé permettant au facteur ou au bureau de poste de valider votre identité est estimé à **4 semaines**.

DERNIÈRE ÉTAPE – VÉRIFICATION DE VOTRE IDENTITÉ :

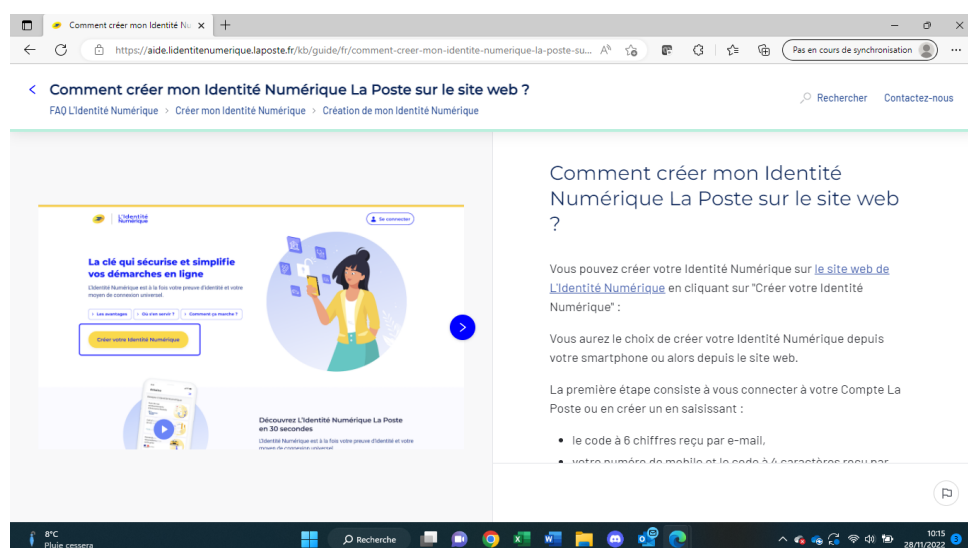
Après la saisie des informations relatives à votre identité, il vous sera demandé de sélectionner le mode de vérification :

- **En face à face** : Vérification de votre pièce d'identité en bureau de poste ou à votre domicile par un facteur ;
- **En ligne** : Lettre recommandée électronique de AR24 (réception mail). Le délai de traitement est de 24h (sauf les weekends). *Ce mode de vérification nécessite d'être équipé d'une caméra et d'un micro.*

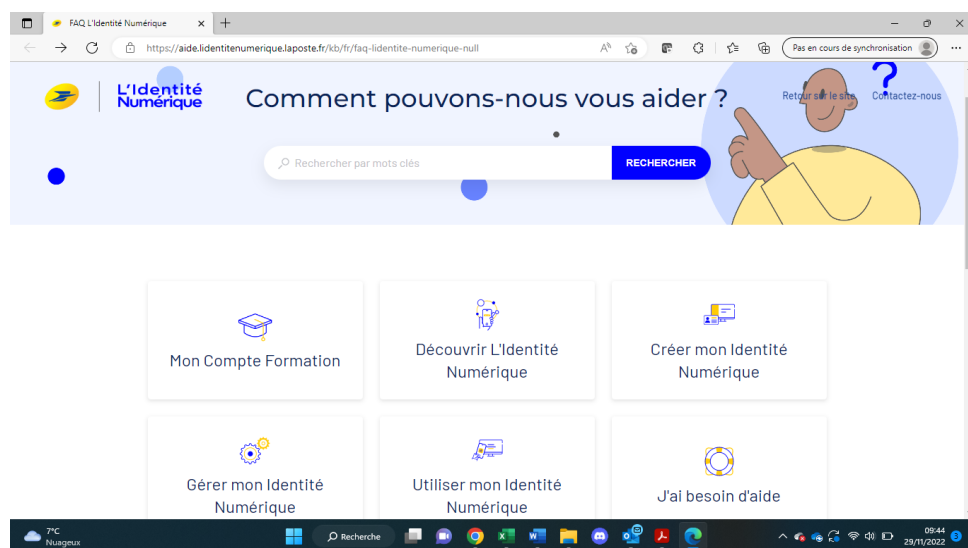


POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS CETTE DEMARCHE :

- Contactez un **téléconseiller au 09 70 81 00 50**, du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et samedi de 8h30 à 13h, hors jours fériés. En vous identifiant en tant qu'élu(e), vous aurez accès à un conseiller dédié, formé à vos usages.
- Consultez le **tuto** proposé par La Poste [en cliquant sur le lien suivant](#)



- Consultez la **FAQ** [en cliquant sur le lien suivant](#)



L'AMF10 reste à votre disposition pour toute information complémentaire et vous accompagner dans vos démarches au 03.25.73.90.88.